



## La commune d'Armancourt, plus petite commune de France labellisée Terre de Jeux !

Amiens, le jeudi 15 juin 2023

**La commune d'Armancourt, située à l'est du département, 32 habitants, est officiellement labellisée Terre de Jeux 2024. C'est à ce jour la plus petite commune de France à bénéficier de ce label porté par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) de Paris 2024.**

Cette labellisation témoigne de la mobilisation de la commune ainsi que du Conseil départemental qui, aux côtés du Comité départemental olympique et sportif (CDOS 80) et de l'Association des Maires et des présidents d'intercommunalités (AMF 80) souhaitent fédérer l'ensemble des collectivités samariennes dans une dynamique commune autour des Jeux de Paris 2024.

### 62 communes et 2 intercommunalités samariennes déjà labellisées

Afin d'inciter les collectivités à se lancer dans la démarche, le Conseil départemental de la Somme, l'AMF 80 et le CDOS 80 ont lancé en avril dernier un appel à rejoindre le label *Terre de Jeux 2024*, ouvert et accessible à tous les niveaux de collectivités, gratuitement, quels que soient le nombre d'habitants, leur taille ou leurs moyens, comme en témoigne la labellisation d'Armancourt.

Ce label, qui entend fédérer les acteurs du territoire, leur ouvrira notamment des opportunités auprès de l'organisation des Jeux de Paris 2024 comme un accès facilité à une offre de billetterie pour les épreuves olympiques et paralympiques, mais également auprès du Conseil départemental, porteur de nombreuses initiatives pour promouvoir la pratique sportive auprès de tous les publics.

### Une dynamique avec les acteurs du territoire

Afin de faire de la Somme une terre de sport inclusive et accessible à tous les publics, le Conseil départemental, à travers sa stratégie « SOMME24 », a souhaité renforcer son soutien auprès du mouvement sportif samarien, auprès des clubs amateurs comme professionnels.

Le Département porte également des animations inédites dans l'ensemble du territoire, à l'image du **premier « Village des Sports »** qui s'arrêta dans plusieurs communes dont 7 déjà labellisées *Terre de Jeux*, du **lancement du « Tournoi des Jeunes du Département »** sous la forme d'une compétition de football dédiée aux enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, ou encore du pilotage local du **programme « 1, 2, 3, NAGEZ ! »** financé par le programme « Impact 2024 », et qui permettra à 600 enfants de la Somme d'apprendre la natation, gratuitement.

Par ailleurs, le Département accompagne les communes de la Somme à travers un dispositif d'aide à la construction ou la modernisation d'équipements sportifs, lequel a déjà bénéficié à plus de 160 communes. Une aide à l'organisation de manifestations sportives est également à venir.

En point d'orgue de cette politique sportive, sous l'impulsion du Conseil départemental, la Somme accueillera le **Relais de la Flamme Olympique à l'été 2024**, un événement unique dans l'histoire du territoire dont pourront bénéficier les Samariens.

Pour Marjorie Delaporte, maire de la commune d'Armancourt, **« on peut parfois avoir un complexe d'infériorité en tant que petite commune. On a appris que parfois cet inconvénient de taille peut aussi être un atout. Le sport fédère tout comme la vie dans une commune rurale modeste. Esprit familial et d'entraide prévalent : des valeurs communes avec le sport. Avoir des Jeux Olympiques sur notre territoire national est une chance. Un tiers de nos habitants sont des enfants et des jeunes : c'est aussi pour eux que nous avons fait le choix de candidater au label Terre de Jeux Paris 2024. Et si seul, on va plus vite, à plusieurs, on va plus loin. C'est pourquoi nous avons choisi de nous inscrire auprès du Département et de l'AMF 80 dans cette dynamique commune autour des JO 2024 »**

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« les communes de la Somme répondent à l'appel du Département et de ses partenaires pour s'inscrire dans la dynamique des Jeux de Paris 2024. Avec Margaux Delétré, Vice-présidente en charge de la culture et du sport, nous nous en réjouissons et réaffirmons notre ambition : permettre à chaque Samarien de vivre l'expérience des Jeux et faire de notre département une terre de sport. Les communes de la Somme, dans leur diversité, peuvent encore porter une démarche de labellisation Terre de Jeux : nous les y encourageons ! »**

## CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)

